Éditorial

On attribue souvent à Albert Camus la citation «*Mal nommer les choses, c'est ajouter au malheur du monde.*[1]», et Éric Fottorino ajoute «*Ne pas nommer les choses, c'est nier notre humanité.*[2]». Alors… détourner le regard pour ne pas devoir admettre que la science n'est pas uniquement masculine, est-ce ajouter au malheur de ce monde ? ou bien est-ce nier notre humanité ?

Dans «Le Panthéon scientifique incomplet», Florence Sèdes nous parle du projet, en passe de s'achever, de lancer 72 femmes scientifiques à l'assaut de la tour Eiffel afin d'inscrire leurs noms en lettres d'or sur le pourtour de son premier étage, juste au dessus des noms des 72 hommes scientifiques qui y ont été écrits sous l'impulsion de Gustave Eiffel en 1889… L'autrice nous raconte l'histoire d'une invisibilisation, décrétée sciemment, jamais corrigée depuis plus d'un siècle, conséquence de biais de nos sociétés, parfaitement identifiés, eux, depuis plusieurs siècles par quelques personnes qui ont joué un rôle important dans l'évolution des idées de nos sociétés occidentales. On est en droit de se demander comment il est possible d'avoir éludé ce vide de reconnaissance pendant aussi longtemps !

Dans la veine du manque de représentation (au sens large) des femmes dans nos institutions, l'exigence légale de quotas féminins dans la constitution de différents comités, commissions ou autres instances qui gèrent notre vie, administrative, professionnelle ou citoyenne, est souvent la source d'une surcharge mentale pour les femmes qui sont sollicitées. Dans l'article «*Comités de sélection : combien d'invitations accepter ?*», Anne-Cécile Orgerie et Camille Maumet font un état des lieux chiffré de cette situation dans un contexte qui touche le monde de l'enseignement supérieur et de la recherche.

1. Il semble que la phrase originale de Camus soit : «Mal nommer un objet, c'est ajouter au malheur de ce monde.»
2. Éric Fottorino. *Suite à un accident grave de voyageur.* Gallimard. 2013.

DOI:10.48556/SIF.1024.27.3

La rubrique « Médiation » de ce numéro accueille un compte rendu de l'édition 2025 de la *Nuit de l'info* établi par le groupe qui pilote cet événement. La thématique principale de cette dernière édition était l'utilisation responsable des outils numériques, un sujet qui n'est pas étranger à ceux généralement abordés dans la rubrique « Enjeux écologiques » de ce bulletin.

De leur côté, Anaïs Durand, Séverine Fleury, Pascal Lafourcade, Marianne Mognos et Malika More, dans leur article « *Comment créer des missions cryptographiques* ? », nous présentent le site *Mission crypto* conçu pour permettre la construction de défis cryptographiques dans le but d'initier des publics variés aux arcanes de la cryptographie, depuis la stéganographie jusqu'aux preuves à connaissance nulle, en passant par la machine Enigma, pour ne citer que ces exemples.

Philippe Ciblat, Jacques Combaz, Marceau Coupechoux, Kevin Marquet et Anne-Cécile Orgerie nous parlent, des « *effets environnementaux de la 5G* », troisième volet. La première partie de cette série[3] permettait à des, disons candides, d'appréhender le contexte et la problématique des réseaux de téléphonie mobiles. Dans le second acte[4] de leur trilogie, les cinq auteurs nous avaient expliqué, entre autres, pourquoi, pour avoir une couverture 5G haut-débit du territoire des USA identique à celle de la 4G, il fallait, grosso modo, installer deux à trois fois plus d'antennes relais 5G qu'il y a d'habitants dans ce pays. Après ces deux premiers opus passionnants, nous attendions avec impatience la troisième et dernière partie, promise depuis le numéro 24 de ce bulletin. Elle vient d'arriver, profitons-en !

De son côté, Margot Hérin nous propose un résumé de sa thèse, relevant du domaine de l'intelligence artifielle ; cette thèse a été récompensée par le prix de thèse Gilles Kahn 2025. Dans « *Apprentissage de modèles de préférence* », elle nous explique comment construire des systèmes intégrant la notion de préférence, et permettant alors de faciliter l'arbitrage entre différents points de vue proposés en réponse à une requête en fonction des préférences de l'opérateur.

Denis Pallez, quant à lui, dans « *Optimisation coûteuse…* », nous parle d'un autre sujet touchant à la recherche opérationnelle. Il fait un petit tour d'horizon des techniques prenant en compte le coût de la résolution des problèmes. En gros, si, pour des raisons de coût de calcul, l'on ne peut pas utiliser un processus déterministe pour résoudre exactement un problème de recherche opérationnelle, quelles sont les possibilités qui s'offrent à nous pour déterminer une solution approchée à moindre coût ?

Enfin, pour terminer cette série d'articles sur des domaines de la recherche, « *Research software : qui es-tu ?* », proposé par Teresa Gomez-Diaz et Tomas Recio nous parle d'un sujet ardu, qui concerne à peu près toute

3. DOI:10.48556/SIF.1024.23.53.
4. DOI:10.48556/SIF.1024.24.99.

activité de recherche, même si les informaticiens, qui sont les principaux concernés par ce problème, sont assez rares à s'y intéresser : quels sont les droits d'auteur des concepteurs et réalisateurs de logiciels pour la recherche ? (Droits et devoirs.) Quels aspects du logiciel produit sont protégés par ces droits d'auteurs, qui bénéficie de la propriété de cette création de l'esprit qu'est un logiciel ? Etc. Un sujet à la frontière entre l'informatique et le droit qui touche beaucoup des activités des informaticiens dans les laboratoires.

Pour nous distraire, Jean-Paul Delahaye et l'équipe Codingup nous proposent respectivement, d'un côté un petit problème matriciel — « *Matrices de somme positive* » — assez ludique, et de l'autre un problème relevant de l'étude des couplages dans un graphe, « *À chaque sorcier sa baguette* ».

Dans ce numéro 27 de 1024, et pour la première fois de son existence, notre bulletin contient « le mot de la *présidente* », un billet qui remplace celui du *président* : Isabelle Guérin Lassous succède à Yves Bertrand à la tête de la SIF, après les élections au conseil d'administration de la SIF, qui se sont déroulées lors de l'assemblée générale en février dernier.

Et c'est ensemble que les deux *présidents*[5] ont choisi de nous gratifier d'un petit état des lieux de notre discipline, donc à deux voix — voire à quatre mains.

Ils exhibent des maux qui frappent cruellement la science informatique, encore plus maintenant qu'à sa naissance et qui, malheureusement, ne sont probablement pas des maux de jeunesse mais semblent bien plutôt consubstantiels à notre discipline, qui n'a pas encore réussi à s'extraire de la *soupe primordiale* qui lui a donné naissance.

Les déboires de la spécialité NSI, décrits dans l'article « NSI au lycée général : la chute » ne sont là encore que l'un des aspects de cette reconnaissance qui tarde à s'établir. Cette spécialité piétine et peine depuis le début à trouver sa voie, conséquence d'un grand nombre de causes, dont les différentes réformes du lycée ne sont que l'un des déclencheurs.

Incidemment, l'histoire de l'association *Enseignement public et informatique* (l'EPI), dont nous parlent Georges-Louis Baron, Jacques Baudé, Alain Kapur et Jacques Lucy, raconte avec précision certaines des étapes de l'arrivée de l'informatique dans le paysage éducatif français. Cette histoire ne fait que renforcer ce sentiment d'inachèvement concernant notre science informatique.

L'association EPI a été pendant presque 55 ans de tous les combats pour faire reconnaître l'informatique comme une discipline dont la connaissance est essentielle pour comprendre le monde, au même titre que les mathématiques, la physique ou les autres sciences.

5. Contrairement à ce que pourrait laisser penser ce qui précède — nous ne suivrons pas la tradition *républicaine* consistant à conserver le titre de « président » aux ex-présidents…

La problématique des membres de l'EPI a été autant de déterminer comment l'on devait enseigner l'informatique que de chercher comment l'informatique pouvait aider l'enseignement des autres disciplines. Cela ne vous évoque-t-il rien d'actuel ? Le parallèle est pourtant frappant ! Comment peut-on — et doit-on ? — enseigner l'intelligence artificielle…? comment peut-on — et doit-on ? — utiliser l'intelligence artificielle pour enseigner…? L'émergence de l'informatique et l'émergence de l'intelligence artificielle ont décidément de nombreux points communs, pourquoi serait-on plus optimiste concernant le sort de la seconde ?

Éric Bruillard était l'une de ces personnes qui ont consacré une grande partie de leur vie professionnelle à la didactique de l'informatique, à l'utilisation de l'informatique dans l'enseignement et, pour ce qui le concerne en particulier, à l'impact que pouvait avoir l'intelligence artificielle dans l'enseignement. Il vient de disparaître, Georges-Louis Baron et Françoise Tort lui rendent hommage dans ce bulletin.

Terminons sur une note plus réconfortante : nous avons le plaisir de publier de nouveau une nouvelle. Nous avions bénéficié — dans le dernier numéro — d'une supercherie à la Gary-Ajar perpétrée par une paire femme-IA, cette fois-ci, l'histoire, concotée par François Houste, trotte autour de l'appareil le plus important dans un bureau ou un laboratoire d'informatique : la machine à café. Dans «*Pourquoi buvez-vous du café ?*», nous faisons connaissance avec une machine qui ne rentre pas vraiment dans les bonnes cases… nous ne vous en disons pas plus.

Patrice Naudin & Denis Pallez
Comité de rédaction du bulletin *1024*
1024@societe-informatique-de-france.fr